

ACADEMIE DES BEAUX-ARTS DE NAMUR – HORAIRES de l'année scolaire 2019-2020

FILIERES de FORMATION F (3 ans), de QUALIFICATION Q (3 ans) et de TRANSITION T (6 ans)

ATELIER	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
RECHERCHES GRAPHIQUES ET PICTURALES						
Peinture 1 Prof. : P Debatty	9H00 à 12H20 (4) 13H00 à 16H20 (4)		13H20 à 20H00 (8)		16H30 à 19H50 (4)	09H00 à 12H20 (4)
Peinture 2 Prof. : J.-P. Gonthier	13H20 à 20H00 (8)	09H00 à 12H20 (4)	09H00 à 12H20 (4) 13H00 à 16H20 (4)	16H40 à 20H00 (4)		
Peinture 3 « recherches chromatiques » Prof. : B. Gilbert		09h00 à 12h20 (4) 13H00 à 16h20(4)			13H00 à 16H20 (4)	
Dessin : recherches graphiques et observation	16H40 à 20H00 (4) Prof. : M-S Joie		13H20 à 20H00 (8) Prof. : M Peers	13H00 à 16H20 (4) 16H40 à 20H00 (4) Prof : M.-S. Joie		09H00 à 12H20 (4) Prof. : M.-S. Joie
BD et illustration Prof. : B. Lacroix			16H40 à 20H00 (4)	16H40 à 20H00 (4)	13H00 à 16H20 (4) Adolescents (15-17 ans) 16h30 à 19h50 (4)	09H00 à 12H20 (4)
VOLUME						
Sculpture		16H30 à 19H50 (4) Prof. : A. Lauwaert	09H30 à 16H10 (8) Prof. : A. Lauwaert	13H00 à 19H40 (8) Prof. : A. Lauwaert	16H30 à 19H50 (4) Prof. : D. Mahin	09H30 à 12H50 (4) Prof. : A. Lauwaert

ATELIER	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AMÉNAGEMENT						
Décoration « Tissu sérigraphié » Prof. : A. Ranzy				10h00 à 18h20 (10)		
IMAGES IMPRIMÉES						
Gravure Prof. : L. Chauvier		16H30 à 19H50 (4)	13H00 à 19H40 (8)		16H00 à 19H20 (4)	09H00 à 15H40 (8)
Sérigraphie Prof. : S.Lestrade		13H00 à 19H40 (8)			13H00 à 19H40 (8)	09H00 à 15H40 (8)
Infographie Prof. : M. Piron		13H00 à 16H20 (4) 16H20 à 19h40 (4)	9H00 à 11H30 (3) 16H20 à 19H40 (4)		13H00 à 16H20 (4) Adolescents (15-17 ans) 16H20 à 18H50 (3)	
Photographie Prof. : O. Van Rossum	13H00 à 19H40 (8)	13H00 à 19H40 (8)				
ARTS DU FEU						
Céramique	13H00 à 18H00 (6) Prof. V Lequeu	10H00 à 15h50 (7) Prof. : C. Delbruyère 15h30 à 18h50 (4) Prof. : N. Doyen	13H00 à 19H40 (8) Prof N.Doyen	10H30 à 17H10 (8) Prof. : I. Almeida		
MÉTIER D'ART						
Vitrail Prof. : V. de Barquin			12H30 à 19H10 (8)	9H30 à 16H10 (8)		

Note à l'attention des élèves et parents d'élèves : voir verso

A l'attention des élèves et des parents d'élèves

Je vous remercie de nous avoir fait confiance en vous inscrivant, vous ou votre enfant, dans notre établissement. Le corps professoral et moi-même, sommes convaincus que l'art et la culture font partie de la formation de l'être humain. Il nous appartient donc d'inscrire nos pratiques dans le cadre d'une éducation créative. Notre rôle est simple : donner aux élèves les moyens et formation qui leur permettront de concourir à leur épanouissement artistique.

Quelques consignes à respecter

Pour les enfants et adolescents (-18 ans)

En cas de retard/d'absence

Dans le cadre de notre enseignement nous sommes tenus de prendre note des présences. Il est donc utile de nous informer du/des retard(s) ponctuel(s)/récurrent(s) de votre/vos enfant(s). De notre côté, le secrétariat vous préviendra si le professeur constate trop d'absences ou de retards sans justificatifs écrits de votre part.

En cas de retard pour la reprise de votre / vos enfants :

Le cadre de notre enseignement ne dispose pas de garderie, ni de surveillant-éducateur. Cela signifie qu'il est impérieux de respecter les horaires de fin de cours.

Pour Namur :

Si vous êtes face à un imprévu, vous pouvez nous contacter : 081/255153. Nous ferons en sorte que votre enfant vous attende au secrétariat.

Pour Huy / Dinant / Ciney

Le professeur est tenu de rester maximum 10 minutes au-delà de la fin de son dernier cours.

Pour tous les élèves

En cas d'absence :

Toutes les absences doivent être justifiées :

Un jour d'absence : faire parvenir au secrétariat un justificatif d'absence écrit ou un mail: academie.beauxarts@gmail.com

Plusieurs jours d'absences : un certificat médical s'impose

Nous contacter :

Pour NAMUR : 081/255153

pour HUY : 085/215553

pour DINANT : 082/ 404867

pour Ciney : 083/ 213192.

Attention pour les cours du samedi après-midi à Ciney, Dinant ou Huy, contacter Namur.

Congés scolaires

Une grille avec les éphémérides peut être obtenue au secrétariat ou via notre adresse mail.

Nous fonctionnons comme l'enseignement obligatoire avec la différence que le samedi qui précède un congé nous restons ouverts.

Jean-Luc Martin, Directeur